

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE**

<p>Date de convocation 12 février 2024</p>	<p>L'an 2024, Le 28 février à 18h00</p> <p>Les membres du C.C.A.S., légalement convoqués, se sont réunis en mairie en séance publique, sous la présidence de monsieur Michel BOUVIER.</p>
<p><b>Nombre de conseillers</b></p> <p>En exercice : 09 Présents : 09 Votants : 09</p>	<p><b>Présents :</b> Monsieur Michel BOUVIER - Président, Madame Odile ILTIS, Monsieur Bernard TURPIN, Monsieur Rémy SAINT- GERMAIN, Monsieur Albert CARRAZ</p>
<p><b>Objet</b> <b>Finances - Débat</b> <b>d'Orientations</b> <b>Budgétaires 2024</b></p>	<p><b>Excusés et représentés par pouvoir :</b> Madame Valérie LERGER pouvoir donné à Madame Odile ILTIS <b>Excusés :</b> Sandrine ARANDEL, Myriam MIGLIORINI, Valerie PERTIGA, <b>Absente :</b></p>

**Rapporteur :** Michel BOUVIER - Président

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,**

**ENTENDU** l'exposé de Madame Odile ILTIS – Vice-Présidente,

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment son article L. 123-6,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2312-1 et L. 5217-10-4,

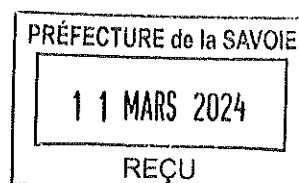
**VU** la délibération n°13 du 29 juin 2023 portant approbation de l'adoption de la nomenclature M57,

**VU** le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire,

**CONSIDERANT** que les établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus doivent préparer un rapport d'orientation budgétaire qui donne lieu à un débat au conseil d'administration,

**CONSIDERANT** que le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif communal et est donc soumis à une telle obligation ; qu'il y a donc lieu d'organiser un débat d'orientation budgétaire au sein de son conseil d'administration sur la base d'un rapport préalablement transmis par le Président ou la Vice-Présidente du CCAS,

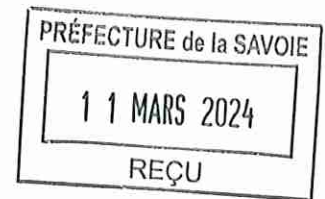
**CONSIDERANT** qu'en raison de l'adoption par le CCAS de la nomenclature budgétaire et comptable M57, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, la présentation des orientations budgétaires intervient, pour l'année 2024, dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget, par dérogation aux dispositions de l'article L. 2312-1 du CGCT,



Les membres du CCAS prennent **ACTE** de la présentation des finances 2024 (annexe) ainsi que du bilan d'activités faite dans le cadre du débat d'orientation budgétaire.

Votants : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
-------------	------------	----------------	----------

**Le Président**  
**Michel BOUVIER**



PRÉFECTURE de la SAVOIE  
11 MARS 2024  
REÇU



*Saint Pierre d'Albigny*

# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 CCAS

---

MERCREDI 28 FÉVRIER 2024

# VII. Budget principal : compte administratif provisoire 2023

## A- Budget principal : Dépenses

compte	prevu	realise
6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	5800	4500
6261 - Frais d'affranchissement	450	314,67
6262 - Frais de télécommunications	0	352,8
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	300	0
61521 - Terrains	16329,18	11245,41
6562 - Aides	2500	1190,8
6568 - Autres secours	1000	158,67
6161 - Assurances multirisques	1800	1701,65
6288 - Autres	1500	0
6257 - Réceptions	11000	11189,09
6561 - Secours d'urgence	2500	240
6232 - Fêtes et cérémonies	0	233,92
6281 - Concours divers (cotisations...)	460	435
TOTAL	43639,18	31562,01

## VII. Budget principal : compte administratif provisoire 2023

### A- Budget principal : Recettes

compte	prevu	realise
7031 - Concessions dans les cimetières	2000	1420
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	100	50
752 - Revenus des immeubles	15310	15310,24
7788 - Produits exceptionnels divers	0	870,9
7038 - Autres redevances et recettes	0	1171
TOTAL	17410	18822,14



## VII. Budget principal : compte administratif provisoire 2023

### B- Budget principal : résultats

	Résultat
Total dépenses	31562,01
Total recettes	18822,14
Résultat 2023 sans report 2022	-12739,87
Résultat reporté 2022	26229,18
Résultat 2023	13489,31

## VIII. Les orientations budgétaires 2024

- **Budget contraint en 2024 :**
  - Baisse du report 2023 sur le budget 2024
- **Actions souhaitées :**
  - Poursuite de l'entretien des jardins communaux Validation
  - Maintien du repas des aînés Validation / Quid de l'achat et de la distribution des chocolats En question
  - Préservation des aides sociales Validation
  - Rationalisation des subventions Validation